

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy

Séance du : 12 novembre 2020

Convocation d'urgence du : 9 novembre 2020

Objet : Finances. Décision modificative au Budget Traitement OM.

L'an deux mille vingt, le douze novembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de M. Géraud GRIFFIT, secrétaire.

Étaient présents : Alain Boyoud, Jean Rousseau, Monique Barthélémy,
Marie Paule Rogou, Laurent Celce, Alain Manivel,
Michel Ricou-Charles, Sandrine Osinga, Dominique Truc,
Georges Lesbros, Rémy Frey, Maurice Chautant, Mallorie Bourgogne,
Josette Revoux, Jean-Marie Gueyraud, Christian Gilardeau-Truffinet,
Christian Aubert, Jean Banal, Françoise Bellanger, Géraud Griffit,
Bernadette Saudemont, Rajaa Toussaint.

Excusés : Jacques Francou, Françoise Pinet, Christiane Acanfora, Roger Aquino,
Fabien Gascard, Roland Amador, Jean-François Contoz,
Jean-Claude Vallier, Jean-Pierre Brioulle, Olivier Regord,
Alain Causse, Lamia Contrucci, Serge Eysseric, Karine Pelloux,
Anne-Marie Gros

Robert Pauchon a été remplacé par sa suppléante Sandrine Osinga

Pouvoirs : F. Pinet excusée a donné pouvoir à A. Boyoud
C. Acanfora excusée a donné pouvoir à R. Frey
F. Gascard excusé a donné pouvoir à M. Barthélémy
R. Amador excuse a donné pouvoir à A. Manivel
JF. Contoz excusé a donné pouvoir à M. Chautant
JP. Brioulle excusé a donné pouvoir à A. Boyoud
O. Regord excusé a donné pouvoir à D. Truc
A. Causse excusé a donné pouvoir à J. Banal
L. Contrucci excusée a donné pouvoir à G. Griffit
S. Eysseric excusé a donné pouvoir à C. Gilardeau-Truffinet
K. Pelloux excusée a donné pouvoir à R. Toussaint

La Vice-Présidente chargée des Finances, Marie-Paule ROGOU, informe les délégués que pour le Budget Traitement OM, une décision modificative est nécessaire :
En fonctionnement : suite à des procédures de recouvrement judiciaire, la trésorerie nous demande d'émettre des mandats pour créances éteintes.

En investissement : L'achat d'un camion pour remplacer celui du Dévoluy a été fait en contractant avec l'UGAP.

Cet achat est d'un montant de 352 969 € TTC, les crédits disponibles sur l'opération « Véhicules » sont de 260 000 €, il faudrait rajouter la somme de 95 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la décision modificative suivante sur le Budget Traitement OM

Section de fonctionnement :

- en dépenses :

* chapitre 65 / compte 6542 (créances éteintes) : inscription de crédits pour 2 000 €

* chapitre 022 (dépenses imprévues de fonctionnement) : diminution de crédits de 2 000 €

Section d'investissement :

* Opération Véhicules / compte 2182 : augmentation de crédits de 95 000 €

* Opération Déchèteries / compte 2313 : diminution de crédits de 95 000 €

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants 22 + 11 pouvoirs	Pour 33	Abstention : 0	Contre : 0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Michel RICOU-CHARLES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20201112-De100_2020-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/11/2020

Affichage : 20/11/2020